

Si le blocage persiste jusqu'au 12 janvier 1994

Mobutu opérera son énième coup d'Etat

L'année 1994 proclamée période électorale

Le maréchal Mobutu, président de la République vient de rompre un lourd silence à l'occasion du Nouvel an. Son message essentiellement politique a mis la classe politique en demeure. Mobutu tente de décrier le climat politique marqué par le blocage des négociations du Palais du peuple. Un discours dominé par trois thèmes essentiels.

- L'analyse de la situation socio-économique ;

- L'ultimatum à la classe politique pour qu'elle reprenne le dialogue et signe le protocole d'accord lui permettant de nommer un nouveau Premier ministre. Ce dernier serait chargé du redressement de l'économie nationale et d'organiser les élections. Un ultimatum de huit jours qui s'achève le 12 janvier 1994 a été donné aux négociateurs du Palais du peuple. Sinon Mobutu prendrait "toutes ses responsabilités".

- Enfin ; le chef de l'Etat a annoncé les

élections libres démocratiques et transparentes d'ici au 31 décembre 1994 lesquelles se dérouleront à tous les niveaux. Pourquoi donc Mobutu est monté au créneau ? Est-ce que son discours porte les germes du changement ? S'agit-il d'une capitulation ou d'une menace à peine voilée en direction des politiciens qui ont mis à genoux le pays ?

Les jours sont comptés pour Birindwa

En tous cas, il y a lieu d'avouer que le maréchal-président vient de reconnaître l'échec de la réforme monétaire et forcément celui du Premier ministre du conclave. Le Premier ministre du conclave mobutiste n'a pu maîtriser le dérapage provoqué par sa réforme.

Accélération de l'inflation accentuée par

une gabegie financière sans pareil ; érosion du pouvoir d'achat à cause de la flambée journalière des prix, litiges salariaux sont autant d'éléments qui exigent que Birindwa rende le plus vite le tablier.

Sur le plan politique, le discours présidentiel dont l'objectif est de dénouer la crise offre aux observateurs plusieurs hypothèses à scénario multiples.

Le coup d'Etat du 12 janvier 1994

D'abord, l'opposition peut-elle mener les négociations de façon à sacrifier la logique de la CNS ? Les Fpc sont-elles prêtes à oublier le schéma du conclave et accepter Tshisekedi, comme Premier ministre ? Ces deux schémas sont si parallèles que les acteurs politiques faute de s'entendre seront surpris par la

date butoir du 12 janvier 1994. A moins que Mobutu dans un sursaut ultime de patriotisme n'enjoigne sa famille politique d'accepter Tshisekedi. Cette hypothèse devient de plus en plus plausible.

Dans le cas contraire, et c'est la deuxième hypothèse, Mobutu procédera à un nouveau coup d'Etat en nommant un Premier ministre et en se passant de l'avis des négociateurs. On se demande, en effet, quel mécanisme juridique va-t-il faire jouer à partir du moment où l'échec des négociations consacre la mise en veilleuse des schémas de la CNS et du conclave qui ont été les bases juridico-politiques des travaux du Palais du peuple.

Le chef de l'Etat s'appuyera-t-il sur l'ancienne constitution, sur l'acte de transition de la CNS ? Ou sur l'acte constitutionnel harmonisé du conclave ? Ce qui fait dire aux observateurs que pour contourner l'obstacle constitutionnel

de taille qui se présente à lui, proclamerait un Etat d'urgence, fera tout à sa guise et nous mènerait aux élections pour un nouveau mandat. Le chef de l'Etat doit résoudre le problème constitutionnel avant le 12 janvier 1994.

Et les élections ?

Au moment où l'on s'interroge sur le caractère institutionnel qui va régir le pays pendant ces 12 mois à venir voilà qu'un autre problème surgit : les élections à tous les niveaux. Comment vont-elles se dérouler dans un pays sans Etat, où l'administration a des failles énormes ?

Où bien ces élections seront-elles simplement boycottées ou elles ne seront qu'un simple trompe l'oeil. Faute de moyen, l'opposition se présentera d'une façon ou d'une autre aux élections offrant au vainqueur la légitimité à moindre frais comme ailleurs en Afrique.

Manoeuvres pré-électorales

Anzuluni joue sa dernière carte

Le président de l'Assemblée nationale vient d'effectuer une tournée de près de trois semaines dans les zones de Fizi et d'Uvira au Sud-Kivu. Cette tournée est la plus longue que M. Anzuluni Bembe effectue dans son fief électoral depuis qu'il a été désigné président de l'Assemblée nationale en octobre 1989. Pour les observateurs avertis, ce voyage avait pour objectif de tâter le pouls, après toutes les rumeurs qui ont circulé à Bukavu, à Uvira et ailleurs. Rumeurs selon lesquelles le député de Fizi était vomi par les siens. Par ailleurs, ce voyage est intervenu au moment où la transition politique zairoise amorce un tournant qui sera peut-être marqué par la fusion du HCR avec l'assemblée que dirige Anzuluni.

Partout où il est passé, M. Anzuluni a été l'objet d'un accueil chaleureux. Mais il est difficile de dire, à l'heure actuelle, que l'électorat est totalement assuré. Surtout que, dans un langage franc, plusieurs interlocuteurs ont clairement fait certains reproches à leur élu. Parmi les griefs qui sont revenus le plus souvent, on peut noter les promesses non tenues notamment la réhabilitation de la route Uvira-Fizi et l'électrification de la zone de Fizi. A ce sujet précis, M. Anzuluni a expliqué que suite à la conjoncture politique que traverse le pays, tous les bailleurs de

fonds qui étaient disposés à financer ces deux projets ont dû les surseoir.

Il est frappant de noter que le voyage s'effectue dans un environnement politique marqué par les concertations politiques du Palais du peuple et couronné par le discours du chef de l'Etat du 4 janvier 1994 qui annonce déjà les élections avant le 31 décembre 1994 après la formation d'un gouvernement crédible.

Pour rappel, les négociateurs du Palais du peuple ont trouvé, comme l'une des voies pouvant ramener la paix au pays, de fusionner les deux parlements qui se disputent la légitimité au Zaïre : le Haut conseil de la République et l'Assemblée nationale. Dès le départ, Anzuluni Bembe a fait savoir qu'il n'entendait pas siéger dans ce parlement de 760 personnes, où seront mêlés "les élus du peuple avec des non-élus". Sa position est partagée par un bon nombre de députés du MPR qui accusent pratiquement le président Mobutu de trahir ses alliés les plus fidèles.

En effet, les députés ne s'expliquent pas ce lâchage, eux qui ont soutenu le maréchal-président dans ses turpitudes et tâtonnements de premiers mois de la transition et surtout durant la mémorable et terrible CNS. Pour eux, les négociateurs du Palais du peuple ont

agi plus par égoïsme (en se proclamant eux-mêmes parlementaires) alors que la réalité politique risque de fausser leurs calculs. De leur côté, les négociateurs reprochent au président Anzuluni de n'avoir rien fait pour sauver son institution menacée de disparition depuis l'époque du compromis politique global.

Tout compte fait, les blocages ne sont pas encore définitivement écartés ; il suffit d'analyser le discours du président de la République dans lequel il annonce la formation d'un nouveau gouvernement qui sera chargé, on l'espère, d'organiser les élections. A ce sujet, plusieurs hypothèses sont avancées.

La première, c'est que le maréchal Mobutu va se faire violence et tenter de demeurer un tout petit peu légaliste.

Le problème réside en ce que le Chef de l'Etat se trouvera en face de deux logiques : celle de la CNS confrontée à celle du Conclave. Le président de la République sera dans l'embarras de déterminer quelle institution va discuter de la loi électorale, du calendrier électoral ; ou alors désigner le Premier ministre au cas où ce dernier n'est pas issu des concertations, du Palais du peuple.

On croit donc savoir que la Mouvance présidentielle va tout faire pour bloquer les concertations, dans l'unique souci de maintenir en vie l'Assemblée

nationale. Bien que sur ce point précis, le MPR est lui-même divisé. Ne dit-on pas qu'en cas de fusion du HCR avec l'Assemblée nationale, c'est Banza Mukalay qui sera coopté comme premier vice-président du HCR-parlement de transition ?

En cas donc d'échec des concertations du Palais du peuple, le président de la République sera amené à prendre "toutes ses responsabilités". Mobutu s'est voulu menaçant dans son message ; mais il sait pertinemment bien qu'il ne pourra plus jamais décider tout seul du sort de la République, comme l'a d'ailleurs récemment déclaré Mgr Monsengwo à RFI. Mais il faut reconnaître le caractère imprévisible du dictateur zairois qui, à l'échéance du 12 janvier, pourra être tenté d'opérer un énième coup de force.

Il est en effet difficile de savoir sur lequel de tous les cadres juridiques qui circulent au Zaïre Mobutu va s'appuyer pour "prendre ses responsabilités". D'autant plus que lui-même a officiellement reconnu l'échec des deux schémas (CNS et Conclave). On s'attend donc à ce que M. Mobutu revienne à la logique de la force. Il s'agit dans ce cas de suspendre la constitution (terme générique), de dissoudre le HCR et l'Assemblée nationale et toutes les autres institutions. Le coup ainsi opéré, il va appeler aux élections générales dans

les 60 jours (selon l'ancienne constitution) ou demeurer dans la logique des concertations politiques, c'est-à-dire les élections avant le 31 décembre 1994.

Dans tous les cas, le problème des individus demeure.

Dans l'hypothèse que la dynamique de la salle amène le futur parlement (ou les négociateurs) à désigner M. Etienne Tshisekedi comme Premier ministre, le Chef de l'Etat s'emploiera comme par le passé à lui placer les bâtons dans les roues. De même, si la même dynamique déclare incompatible le statut du soldat Mobutu avec l'exercice d'un nouveau mandat politique, le président aura facilement recours à la force brutale qu'il maîtrise si bien.

Anzuluni Bembe est en train de poser ses derniers actes politiques, du moins en tant que responsable d'une institution aussi importante que l'Assemblée nationale. Il a compris que sa survie politique dépend non seulement de sa réélection dans la zone de Fizi, mais surtout d'une élection massive qui lui permettra de s'imposer au sein du MPR.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire en cas d'échec ou d'une élection ordinaire, ce sera la descente vers les abîmes de l'anonymat politique où il va rejoindre tous ceux qui, avant lui, ont eu à servir avec zèle et fidélité, le Maréchal du Zaïre.

L.B.

Illusion ou réforme monétaire ?

Mobutu n'a pas évolué dans sa logique d'il y a 3 ans : démocratiser son système et les structures de l'Etat avec le concours de l'opposition. Une démarche dont il sera le moteur si pas l'acteur principal. Pourtant son rêve est contrecarré par la CNS dont il est l'initiateur et Tshisekedi, un opposant charismatique.

L'année qui vient de s'évanouir a connu une évolution en dents de scie exacerbée par la réforme monétaire du Premier ministre Birindwa issu, lui, du Conclave. Les partisans de M. Mobutu et les ténors de l'opposition étaient à deux doigts d'un accord pour un seul ordre institutionnel. Hélas, l'accord avait échoué sur la personne de M. Tshisekedi. L'on a cru, un moment, qu'une troisième personne était la solution imposée par la Troïka.

Birindwa reste

Un scénario de fin de règne était même monté pour amener le Premier ministre Birindwa à rendre le tablier. Dans un point de presse, Birindwa déclare que son poste n'est pas vacant et qu'il ne démissionnera pas.

Entre-temps, les fêtes de fin d'année s'étaient déroulées dans une nette morosité au moment où le yoyo du nouveau zaïre par rapport aux devises et la flambée des prix exaspéraient une population clochardisée.

Combien pour 1 \$?

Birindwa, qui a sorti de son "labo secret" la réforme, n'est plus capable d'en assurer la survie. Les mesures d'encadrement n'ont pas suivi la réforme monétaire au point qu'un dollar US vaut officiellement 4,5 puis 21,26, 35 NZ après que le gouvernement ait décidé de

prendre le risque de change afin de soutenir la parité de 1 \$ pour 4 NZ. Faute de respecter ses engagements le gouvernement est accusé par l'Aneza de vil escroc.

Plusieurs marchés parallèles dominent le cours de change. A Kinshasa, c'est 90 NZ pour 1 \$ US. A Bukavu, deux cours parallèles sont en vigueur. L'un fixé en accord entre l'autorité régionale, l'Aneza et les négociants d'or et ce cours impose pour 1 \$ 35 NZ. Tandis que pour les marchands d'or du marché de Kadutu, de Buholo ou de Kamembe (Rwanda) ou de Mugogo (marché d'or), les cours dépasseraient 90 NZ.

Alors qu'un tolla d'or valait 4.000 NZ officiellement, il vaut en réalité plus de 10.000 NZ. Surtout que les négociants d'or et les autres commerçants avaient emboîté le pas à la Bralima qui avait doublé pratiquement ses prix à la veille des fêtes de fin d'année.

Frontières fermées mais perméables

Entre-temps, les frontières du Sud-Kivu sont officiellement fermées afin d'arrêter la chute du taux du nouveau zaïre par rapport au franc rwandais. Hélas, rien ne semble évoluer positivement. Et ce, en dépit des réunions zairo-rwandaises et de l'arrestation du directeur régional de la Banque du Zaïre à Bukavu, M. Salvador Bafunymbaka et de deux de ses collaborateurs. La rareté de petites coupures demeure et la chute du taux du nouveau zaïre se poursuit.

Pourtant, le Rwanda a promis de combattre le bradage du zaïre-monnaie et les partenaires économiques de deux pays avaient souscrit que "seules les banques agréées de chaque côté de la frontière sont habilitées à effectuer les opérations de change".

Sauver le pays et la réforme

Au contraire, l'indiscipline budgétaire s'est poursuivie comme s'il n'existait pas les mesures d'encadrement de la réforme monétaire.

Au 30 septembre, l'impasse budgétaire se chiffrait à 837.500.000 NZ contre les prévisions de déficit de 366.700.000 NZ, soit un dépassement de 128 %. Au niveau des recettes, l'Ofida, sur qui l'on comptait obtenir 40 % des recettes totales, n'a réalisé que 16 %. Pire, le gouvernement n'a pu atteindre que 50 % du taux d'exécution de son programme de recettes. L'on ne pouvait donc que recourir à nouveau à la planche à billets, avec tous les risques que cela comporte en alimentant l'inflation.

Puisque la réforme a été sabotée aussi bien par les mouvanciers que l'opposition, l'on s'attend que Mobutu puisse s'impliquer dans la gestion du pays de façon à sauver le pays de sa déperdition, et par conséquent sauver la réforme.